

Éléments complémentaires pour le bilan de la mise en œuvre du baccalauréat professionnel en 3 ans dans l'académie de Strasbourg

Éléments de contexte et objectifs :

Depuis la rentrée 2008, avec les premières expérimentations du baccalauréat professionnel en 3 ans, puis sa généralisation à la rentrée 2009, les IEN - ET- EG ont accompagné la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle.

Cette réforme s'inscrit dans une autonomie affirmée des établissements et le rôle des corps d'inspection a connu, sur ce point en particulier, des évolutions notables. Aussi, les bilans successifs tirés des observations sur le terrain ont eu pour but premier d'apporter aux établissements et aux équipes pédagogiques des éléments de réflexion qui doivent, d'une part, les aider à poser leurs choix dans la marge d'autonomie (notamment pédagogique) qui leur est déléguée et, d'autre part, permettre une mutualisation des pratiques et des innovations.

Pour cette troisième et dernière vague d'observations, la méthode est restée identique : un binôme d'inspecteurs ET-EG, a rencontré, sur la base d'un protocole commun, les professeurs et les équipes de direction de 17 lycées professionnels ou polyvalents. La DEPP a fourni les éléments statistiques.

Les constats et les pistes de progrès sont, pour ce dernier bilan, volontairement très ciblés au regard du bilan développé de l'année 2010-2011 et des préconisations des inspecteurs concernant les EGLS.

1. Le devenir des élèves :

1.1 Le devenir des élèves de seconde professionnelle :

- 80 % des élèves entrés en seconde professionnelle en 2010 passent en première professionnelle (79,5 % l'année précédente),
- Le taux de redoublement (dans la même filière ou dans une autre) varie peu (+/- 3 %),
- Dans les changements de parcours, les élèves se sont plus dirigés vers les filières générales et technologiques en 2010 qu'en 2009 (50 % des réorientations en 2010 contre 35 % en 2009). A contrario ils sont moins allés vers le CAP (48 % des réorientations en 2010 contre 56 % en 2009),
- Les élèves qui partent en apprentissage vont majoritairement en CAP en 2010. Ils sont très peu à passer de 2nde de bac pro 3 ans de lycée à une 1^{ère} bac pro en CFA.

1.2 Le devenir des élèves de première professionnelle :

- 85 % des élèves entrés en première professionnelle en 2010 passent en terminale professionnelle (84,5 % l'année précédente).
- Le taux de redoublement est stable (+/- 1 %).
- Les élèves de première professionnelle qui partent en apprentissage signent très majoritairement un contrat pour un bac professionnel.

1.3 Autres constats :

- Le nombre d'élèves arrivant en première professionnelle à la rentrée 2011 provenant de la voie générale et technologique est très stable comparativement à l'année précédente (200 par rapport à 206)
- Le nombre d'élèves arrivant en première professionnelle issus d'une classe de CAP est en augmentation (184, rentrée 2011 contre 149, rentrée 2010).

Même si ces constats montrent des progrès (maintien en formation bac pro, passerelles), il reste des points de vigilance :

- ✓ Une communication plus claire envers les collèves pour bien rappeler les conséquences de la réforme en terme d'orientation et de pronostic de réussite : bac pro 3 ans ou CAP,
- ✓ La nécessité d'un accompagnement individualisé des élèves dans tout projet de réorientation afin de construire un parcours optimum en objectif et en durée.

2. L'accompagnement personnalisé :

Les constats montrent, dans l'ensemble, une bonne appropriation de ce dispositif par les établissements et les équipes pédagogiques. En particulier, là où les formations d'initiative locale (FIL) ont été mises en œuvre, cette réflexion s'est traduite à la fois dans un pilotage et une organisation plus aboutis, comme préconisé dans le rapport 2010/2011. Ces moments d'échange ont permis aux enseignants d'être force de proposition. Ces formations seront encore proposées en 2012 / 2013.

Il apparaît clairement que les réflexions dans les établissements ne sont pas figées et que les bilans tirés des premières pratiques ont permis des inflexions et/ou des innovations. Cette approche « qualité » doit être évidemment poursuivie.

Dans tous les cas, il y a lieu de formaliser l'organisation du dispositif. C'est la condition d'une bonne lisibilité du dispositif à la fois pour les enseignants, les élèves, les parents et c'est évidemment un élément facilitateur pour la régulation et le bilan des actions mises en place.

Le pilotage et la coordination opérationnelle doivent être à la fois distincts et complémentaires. La réflexion menée pour concevoir et mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé sur le cycle des 3 ans est progressivement mieux appréhendée. Il convient de poursuivre cette approche en cohérence avec le projet d'établissement.

3. Les enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS) :

Les EGLS restent encore trop souvent méconnus, parfois même inconnus des enseignants les moins engagés dans la rénovation. Ce dispositif, conçu pour ajuster l'enseignement en baccalauréat professionnel en fonction des spécialités professionnelles sert souvent de variable d'ajustement en fonction des établissements : heures de dédoublement, de projet, de fonctionnement, HSE adaptables aux priorités du projet d'établissement. Lorsque le dispositif est mis en place, les enjeux se focalisent souvent sur la répartition des heures entre disciplines. Quant aux contenus et aux objectifs, ils font encore rarement l'objet de réflexions collectives.

Pourtant l'optimisme est de mise car un nombre croissant d'établissements, d'équipes ou de spécialités se saisissent de cette opportunité de renforcer les interactions entre disciplines. Le rôle d'impulsion des plus intéressés reste majeur (professeurs d'enseignement général, noyau interdisciplinaire engagé de longue date dans des projets communs, volontarisme d'une équipe de direction).

Une FIL a été élaborée par l'équipe RVP et les IEN-ET-EG puis expérimentée ; cette approche permet aux établissements d'enclencher une dynamique. Un vadémécum académique est disponible sur le site académique.

Faire figurer les EGLS dans l'emploi du temps et le cahier de texte contribue à leur formalisation comme à leur mise en œuvre. Rien n'empêche, même dans ce cas, de les « globaliser » dans des temps forts ou des séquences disciplinaires spécifiques, en lien ou non avec les PFMP (préparation ou bilan par exemple). L'échelle organisationnelle étant la division ou la spécialité, les EGLS ne peuvent se dérouler dans une séance rassemblant différentes spécialités, surtout lorsqu'elles sont issues de champs professionnels différents.

4. Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) :

Les établissements essaient de répondre à leur première préoccupation : le placement de tous les élèves en milieu professionnel. Lorsque des difficultés se font jour sur le plan quantitatif, une des réponses constatées est de modifier les organisations traditionnelles. Par exemple en décalant les départs en 2 groupes pour la même classe ou bien en modifiant les durées de chaque PFMP. La faible mobilité des élèves reste aussi une difficulté.

Certains établissements ont entrepris une approche plus qualitative par la constitution d'un fichier d'entreprises où les coeurs de métiers sont bien identifiés. Parallèlement, un suivi individualisé des PFMP est mis en place avec l'objectif d'aider l'élève à trouver, au long de son cursus de formation de bac professionnel en 3 ans, une progressivité et une complémentarité des activités en entreprise, en cohérence avec les objectifs du référentiel.

De son côté, l'académie procède à une rénovation des conventions et des annexes pédagogiques qui y sont associés pour faciliter cette traçabilité.

Certains établissements considèrent trop souvent ces « périodes de formation » comme des « stages », sans véritable liaison avec la formation dispensée au lycée. La préparation et l'exploitation des activités réalisées en milieu professionnel ne sont pas suffisamment développées ni prises en compte pour une véritable pédagogie de l'alternance.

Conclusion :

Si, pour l'accompagnement personnalisé, la majorité des établissements a mis en place une réflexion qui associe l'ensemble des acteurs potentiels, les marges de progrès pour la mise en œuvre des EGLS sont encore importantes. Sur ce dernier point, les pistes qui sont évoquées dans le bilan 2010-2011 n'ont pas encore été suffisamment investies, et la connaissance de ce document a manifestement souffert d'un déficit de communication, notamment envers les enseignants.

Il convient, par conséquent, à partir de l'ensemble des constats, avec le recul que donne un premier cycle complet de bac pro en 3 ans (2009/2012), et dans le cadre des réflexions nécessaires à la préparation de la rentrée 2012, de s'emparer de toutes les marges et idées de progrès possibles.

Fait à Strasbourg le 10 septembre 2012

Documents et ressources en ligne :

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/education_formation/ressources_pedagogiq/interdiscipline/bac_pro_3_ans